

Communauté de communes  
Thiers Dore et Montagne

47 avenue du Général de Gaulle  
63300 THIERS

contact@cctdm.fr  
04.73.53.24.71  
www.cctdm.fr

Membres du Bureau en exercice :

36

Membres du Bureau présents :

22

Membres du Bureau représentés :

1

Total votants :

23

### BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 18 JANVIER 2022 à 13H00

Date de la convocation : 11 janvier 2022

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 18 janvier 2022 à 13h00, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

#### Membres du Bureau présents :

Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Ludovic COMBE (départ à 14h30), Pierre ROZE (départ à 14h), Rachel BOURNIER (départ à 15h30), Sophie DELAIGUE, Philippe BLANCHOZ, Chantal CHASSANG, Frédéric CHONIER, Christiane SAMSON (départ à 15h20), Philippe CAYRE, Jean-Pierre DUBOST, Bernard LORTON, Ghislaine DUBIEN, Jany BROUSSE, Didier ROMEUF, Martine MUNOZ, Olivier CHAMBON, Claude GOUILLON-CHENOT, Georges LOPEZ, Daniel BALISONI, Jean-Éric GARRET, Bernard VIGNAUD, Jean-François DELAIRE, Patrick SAUZEDDE, Thomas BARNERIAS, Caroline GUELON, Serge THEALLIER.

#### Membres ayant donné pouvoir :

Christiane SAMSON (départ à 15h20) à Philippe CAYRE

#### Membres du Bureau excusés :

Hélène BOUDON, Michel COUPERIER, Daniel BERTHUCAT, Sylvain HERMAN, Michel GONIN, Éric CABROLIER, Didier CORNET, Serge FAYET

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

**PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL (PIG)  
DE LA MONTAGNE THIernoISE  
DEMANDES DE CONTRIBUTIONS**

Rapporteur : Stéphane RODIER, Vice-Président

**Vu** la délibération de la Communauté de communes de la Montagne Thiernoise n° 40 du 3 mai 2016 acceptant la convention avec l'État et l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) pour la mise en place d'un Programme d'Intérêt Général (PIG) ;

**Vu** la convention du PIG de la Montagne Thiernoise n° 063-02-16 du 1<sup>er</sup> juin 2016 signée par l'État, l'Anah et la Communauté de communes de la Montagne Thiernoise ;

**Vu** la délibération de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne n°20180531-18 du 31 mai 2018 approuvant l'avenant n°1 de la convention du PIG de la Montagne Thiernoise ;

**AR Prefecture**

063-200070712-20220118-DBC20220118\_02-DE  
Reçu le 27/01/2022  
Publié le 27/01/2022

**Vu** l'avenant n°1 à la convention du PIG de la Montagne Thiernoise du 27 août 2017 signée par l'État, l'ANAH et la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne ;

**Vu** la délibération de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne n° DBC 20210624-07 du 24 juin 2021 approuvant l'avenant n°2 de la convention du PIG de la Montagne Thiernoise ;

**Vu** l'avenant n°2 à la convention du PIG de la Montagne Thiernoise du 4 août 2021 signée par l'État, l'ANAH et la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne.

Le rapporteur expose au Bureau Communautaire que dans le cadre du PIG de la Montagne Thiernoise, la Communauté de communes a reçu 3 dossiers de demandes de contributions de la part de propriétaires.

Ces dossiers sont établis sur des montants prévisionnels ; ils concernent :

Prénom / Nom	Commune	Montant HT des travaux subventionnables	Taux d'intervention	Contributions CCTDM
Stéphane BARRALON	CHABRELOCHE	12 679,63 €	Subvention façade	2 536,00 €
Jean-Luc CITERNE	PALLADUC	21 758,11 €	Chaudière bois	1 500,00 €
Pascal et Armelle POUZET	VISCOMTAT	16 665,00 €	Chaudière bois	1 500,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>51 102,74 €</b>	<b>/</b>	<b>5 536,00 €</b>

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** l'octroi des contributions aux propriétaires concernés telles que décrites ci-dessus pour un montant de **5 536,00 euros** ;
- **Autorise** le versement des contributions après vérification des travaux ainsi que sur présentation des factures.

TOTAL VOTANTS : 23

Membres présents : 22

Membres représentés : 1

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 23

Pour : 23

Contre :

Abstentions :

*Pour ampliation certifiée conforme,*

Le Président,

Tony BERNARD,  
Maire de Châteldon

